

<b>Département</b>
OISE
<b>CANTON</b>
CLERMONT
<b>COMMUNE</b>
LIANCOURT

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

## ARRETE DU MAIRE

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 060-216003574-20230412-802023-AR

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LIANCOURT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1 et suivants,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles R 129-12 et suivants ainsi que l'arrêté du 5 février 2013,

Vu le Règlement Sanitaire Départemental et notamment les articles 40 et suivants,

Vu le décret n° 2002-120 et notamment les articles 2-5 et 3-1,

Vu le rapport établi par Monsieur Pascal DEMEY, Expert judiciaire près la Cour d'Appel d'Amiens en date du 28 mars 2023, relatif au logement sis 6 rue Victor Hugo - 1<sup>er</sup> étage à LIANCOURT, appartenant à Monsieur FAVIER Didier,

Considérant qu'il appartient au Maire, d'une part, de veiller au respect du Règlement Sanitaire Départemental en rappelant aux propriétaires occupants ou bailleurs que leurs logements doivent être en conformité avec celui-ci,

Considérant qu'il lui appartient, d'autre part, d'intervenir auprès du propriétaire afin de lui signaler et de l'inviter à faire cesser dans les meilleurs délais les désordres relevés,

### - A R R E T E -

- ARTICLE 1** Compte-tenu de l'état sanitaire et des travaux à réaliser, aucune relocation ni vente du logement sis 6 rue Victor Hugo - 1<sup>er</sup> étage à LIANCOURT appartenant à Monsieur FAVIER Didier, ne pourront être réalisées tant que les travaux de reprise de la totalité du plancher de l'étage au-dessus du restaurant n'auront pas été effectués.
- ARTICLE 2** Le présent acte peut être déféré dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif d'AMIENS, 14 rue Lemerchier - 80000 AMIENS.
- ARTICLE 3** Monsieur le Maire de la commune de LIANCOURT, Madame le Responsable de la Police Municipale de LIANCOURT, Madame le Commandant de Gendarmerie de LIANCOURT sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié le 13 avril 2023.

Fait à LIANCOURT, le 12 avril 2023

Le Maire,



Roger MENN